



Snetaa **FO**
(PLP)
Sn**FO**lc
(certifiés,
agrégés)
Snudi **FO**
(PE)

Compte rendu du Conseil d'École ESPE du 14 juin 2018

Président : Bernard Saint-Girons

Durée : 3 h 15

Représentant de la FNEC-FP FO : Pierre Schnee

Vous trouverez ci-dessous les points à l'ordre du jour puis notre compte rendu sur des points pouvant vous concerner.

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de conclusions de la séance du 29/03/2018. (vote)
2. Actualités.
3. Préparation de la rentrée 2018. Direction adjointe budget-moyens.
4. Calendrier électoral – renouvellement des représentants des personnels au Conseil d'École. (vote) 5. Formation initiale et continue • Bilan des avis de la directrice pour la titularisation. • État des candidatures 2018-2019. • Calendrier universitaire 2018/2019 - suspensions pédagogiques. (vote) • PFPA – informations.
6. Campagne d'emplois 2019 • Enseignants et enseignants chercheurs. (vote) • Personnels BIATSS - point d'étape.
7. État de la réflexion sur le référentiel de l'ESPE.
8. Règlement intérieur - intégration du projet ESPE de Maison pour la science. (vote)
9. Comité de la documentation - désignation des 2 usagers. (vote)
10. Convention UT2J-ESPE/IUT Auch - mise à disposition de locaux. (information)
11. Présentation des activités des chargé-e-s de missions auprès de la directrice. • Partenariats et insertion professionnelle : François MAIPLE
12. Questions diverses

Compte rendu :

1/Les événements de l'Université J. Jaurès ont été évoqués expliquant des retards et des fonctionnements dérogatoires sur la campagne de recrutement et le budget.
La convention du site de Cahors est renouvelée maintenant que les travaux sont achevés.

Le référé de la Cour des Comptes a été abordé par le président :

– Volonté de plus de visibilité à la formation.

– Améliorer la qualité de l'offre de formation « mieux travailler entre différents ESPE »

et « rationalisation » ;

– Meilleure connaissance des coûts de formation.

– L'évocation des annonces sur le positionnement du concours a levé beaucoup de questionnements et de débats :

L'Espe admet que la formation actuelle (M1 se réduit trop à la préparation du concours et la M2 est trop chargée) et malgré les efforts de ces dernières années, n'est pas satisfaisante. « La masterisation est loin d'avoir eue les effets escomptés » annonce B. Saint-Girons qui confirme que l'admissibilité en L3 est bien préconisée par le référé de mars de la Cour des Comptes et que les ministres y travaillent. Son agenda n'est pas connu, mais il annonce que cela pourrait prendre la forme d'une préprofessionnalisation, pourquoi pas de L2 à T2 ou T3 !

La FNEC-FP FO a rappelé sa revendication permanente d'un retour au concours niveau licence suivi d'une formation professionnelle rémunérée, sous statut de fonctionnaire stagiaire (*ce recrutement serait très profitable aux lauréats*). Nous demandons l'abandon de l'obligation du mémoire. Dans tous les cas, nous demandons qu'aucun « travaux universitaires » en sus d'un master ne puisse empêcher la titularisation. Le problème de recrutement, d'économie budgétaire, de vivier de candidats, du futur statut, des difficultés et des souffrances des stagiaires ont été également abordés.

Tous ont reconnu les failles de la formation actuelle et notamment la surcharge de travail des stagiaires du fait de l'accumulation des exigences (les cours, la classe à mi-temps et sa préparation, la validation du M2, mémoire, etc.)

Le président du Conseil a cependant martelé : pour lui, il ne faut « pas de démasterisation dans le 1^{er} et 2^d degré [...] Les enseignants doivent être mis en situation de recherche [...] et il ne peut y avoir master sans recherche ! »

La CFDT a appuyé cette position : « il ne faut pas démasteriser la formation ! »

3) Préparation de la rentrée 2018

La FNEC-FP FO a rappelé que les convocations déguisées en « invitations des stagiaires » avant le 1er septembre alors qu'ils sont encore étudiants posaient de nombreux problèmes (de reconnaissance d'accident de service, de non-rémunération, de frais, d'équité, d'obligation de service, de responsabilité, etc.).

L'administration et particulièrement le Directeur de la DAFPEN (« rectorat ») ont rappelé que cette semaine était très importante pour les stagiaires, mais qu'elle n'était pas obligatoire (!!!). Pour lui tout était réglé question responsabilité, que l'étudiant est protégé. (Sic...)

Commentaire de la FNEC-FP FO : Qu'advierait-il d'un futur stagiaire qui aurait, par exemple, un accident de circulation en se rendant à ces journées ? Rien sur la continuité de sa formation, sa titularisation, rien non plus sur la reconnaissance d'accident du travail....

4) Calendrier électoral

Le renouvellement total des personnels du Conseil d'École et des usagers aux conseils de mention de L'ESPE se fera fin novembre 2018. Calendrier disponible.

5) Formation initiale et continue

Le directeur adjoint de l'ESPE a fait le bilan des avis de la directrice pour la titularisation. Il se félicite de la diminution des avis défavorables par rapport (proportionnellement) à l'année 2016/2017. L'ESPE met en avant le travail fait notamment par le SIS (Suivi individualisé des Stagiaires).

| | 1 ^{er} degré | 2 ^d degré |
|--|-----------------------|----------------------|
| « Insuffisance professionnelle » | 18 | 11 |
| « Manque d'investissement (mémoire non rendu...) » | 4 | 14 |
| « Insuffisance pro et manque d'investissement » | 8 | 19 |
| Total | 30 | 44 |

La FNEC-FP FO réitères que c'est toujours beaucoup trop, ce qui prouve que la formation est loin d'être adaptée. De plus nous évoquons le manque d'information des stagiaires pour la phase de titularisation et surtout des passages devant jury pour certains.

ESPE : les avis de la directrice de L'ESPE ont été transmis au rectorat qui doit « convoquer les cas pour lesquels il ne peut pas juger » (entretien éventuel des avis défavorable). Puis la directrice valide fin juin, début juillet.

L'ESPE informe d'une hausse des candidatures (demandes d'inscriptions) pour 2018/2019 (1300) par rapport à 2017/2018 (1100).

6) Campagne d'emploi 2019

L'Université suite aux événements n'a pas lancé sa campagne d'emploi. Le travail lancé est en attente de modalités par le ministère.

7)

Réflexion en cours sur le référentiel de l'ESPE

8) Règlement intérieur et intégration de la Maison pour la science

Votée pour une mise en place pour un an suivi d'une évaluation.

11)

Mission partenariat avec « partenaires historiques » et intervention de François Maïple notamment sur la formation PSC1 (premier secours).

Pour la FNEC-FP FO et la FSU la présence de sociétés commerciales intervenant et distribuant des « outils et supports pédagogiques » à l'ESPE posent de réels problèmes de neutralité commerciale et d'indépendance que se doit de respecter notre institution.